



Assurance-vie: le rendement des fonds en euros baisse encore en 2011 (PAPIER D'ANGLE)

Assurance-banque-finance,PREV

Chouchou des Français, grands amateurs d'assurance-vie, le fonds en euros enregistré pour l'année 2011 une nouvelle baisse des taux de rémunération, qui tournent autour de 3%, mais ce produit sans risque demeure un placement avantageux pour les épargnants.

Les contrats en euros, qui garantissent aux particuliers qu'ils retrouveront au moins le capital versé, représentent environ 85% des encours en assurance-vie.

Leurs rendements annuels ne cessent de diminuer depuis plusieurs années et 2011 ne fait pas exception.

Alors que plusieurs établissements ont communiqué leur taux, Cyrille Chartier-Kastler, du cabinet de conseil Facts & Figures, table sur un rendement de 3% en moyenne.

L'année précédente, il s'élevait à 3,4%, selon les chiffres de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), après 3,6% en 2009, 4% en 2008 et 4,1% en 2007 et 2006.

Dans le détail, MMA servira par exemple un taux de 3,05% (contre 3,75% en 2010), la GMF 3,20% (contre 3,90%), la MACSF - assurance des professionnels de santé- 3,65% (4,05%) et Groupama 2,80% (3,10%).

Mutavie (Macif) a annoncé un rendement de 2,85% sur le Livret Vie, identique à 2010, et l'association d'épargnants Afer, considérée comme le baromètre du marché, servira à ses 735.000 adhérents un taux de 3,43% (3,52% en 2010).

"Pour lisser les taux, certains opérateurs ont pioché dans leur PPE", ces provisions pour participation aux excédents constituées les bonnes années en prévision des périodes plus difficiles, précise le spécialiste du secteur de l'assurance.

"C'est surtout la baisse des rendements obligataires qui explique la baisse du rendement des fonds en euros, ainsi que les rendements négatifs des actions", explique Meyer Azogui, président de la société de gestion en patrimoine Cyrus Conseil.

Les Bourses européennes ont été fortement chahutées alors que la crise de la dette souveraine a pris de l'ampleur.

A la Bourse de Paris, le CAC 40 a ainsi perdu près de 17% sur l'année.

De plus, en dépit de la menace qui plane sur leur notation triple A, la France et l'Allemagne restent privilégiées par les gérants de fonds en euros car leur capacité de remboursement est jugée sûre.

Or les obligations souveraines de ces deux Etats sont restées à des niveaux bas en 2011.

La détention de dette souveraine grecque, variable selon les opérateurs, "n'a pour l'instant joué qu'à la marge" sur le taux servi par les différents établissements, précise M. Azogui, en référence à la dépréciation sur ces titres dans le cadre d'un plan d'aide à Athènes.

Le taux servi pour 2011, "autour de 3%, est une performance très acceptable", estime M. Azogui, pour qui "les fonds en euros ont rempli leur objectif" de produit d'épargne sans risques.



"Nous sommes dans une période où l'épargnant ne cherche pas à gagner de l'argent, mais plutôt à ne pas en perdre", analyse-t-il, ajoutant que le rendement servi, prélèvements sociaux déduits, permet de couvrir l'inflation.

Celle-ci était de 2,5% en novembre d'après les dernières statistiques de l'Insee.

Le fonds en euros peut-il être concurrencé par d'autres produits d'épargne? Certes, son taux se rapproche de celui du livret A, actuellement de 2,25%, mais qui pourrait passer à 2,50% voire à 2,75% courant 2012 selon l'évolution des prix à la consommation.

Mais les versements y sont limités (à 15.300 euros), contrairement aux contrats en euros, qui présentent par ailleurs d'autres avantages.

Toutefois, les épargnants vont sans doute devoir s'adapter.

"Le fonds en euros a longtemps été vu comme un produit miracle, il faudra dorénavant le ramener à sa juste place", à cause de l'inflation notamment, souligne Meyer Azogui.

"Sur le long terme, l'épargnant aura intérêt à le conserver en le complétant par des produits qui lui permettront de valoriser son épargne et de la protéger contre l'inflation", par exemple à travers des véhicules action et les contrats en unités de compte, plus risqués.

esp/fz/LyS